Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

N° 2021-139

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 12 novembre 2021, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, à l'Hôtel de Ville - Salle des Mariages, le 20 novembre 2021 à 8 h 30, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

Sont présents : 35

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI (pouvoir à M. BEAUDEAU, puis arrivée au point n° 2021-124), M. MARAN, Mme VERTÉ, M. KHUL, Mme VAUBAN, M. XOSANAVONGSA, Mme PERRON (partie au point n° 2021-131, puis pouvoir à Mme VERTÉ), Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART, Mme KASMI, Mme TEIXEIRA, M. POURPOINT, Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, M. YANG, Mme OUARET, M. LE NEINDRE, Mme ANCHARUZ, M. GALIN, Mme YOUSSOUF, M. LAURENT, Mme RIGAL, M. KERAUDREN, M. SCAGNI, Mme ROLAND, M. FAGUIER, Mme BENHSAINE (arrivée au point n° 2021-136), M. CHIROUSE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absent ayant donné procuration : 4

M. JIAR	qui a donné pouvoir à Mme VERTÉ
M. VALLETON	qui a donné pouvoir à Mme VALLETON
M. LLEDO	qui a donné pouvoir à Mme KASMI
Mme BEN HADJ KHALIFA	qui a donné pouvoir à Mme RIGAL

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

M. BEAUDEAU est désigné pour remplir cette fonction.

OBJET : AFFAIRES INTERCOMMUNALES
Communication du Maire relative au rapport d'activités 2020 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF).
Délibération n° 2021-139

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-39,
Vu le rapport d'activités 2020 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant que la Ville a délégué au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF) une compétence technique et financière en vue d'organiser, de gérer et de contrôler la distribution de l'électricité sur son territoire (dont notamment la taxe Finale sur la consommation d'Électricité),

Considérant le rapport d'activités du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) pour l'année 2020,

Après avis du Bureau Municipal du 9 Novembre 2021,

Ayant entendu son Rapporteur, Monsieur BEAUDEAU,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DONNE ACTE suite à la présentation du rapport d'activités 2020 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF), faite par Madame le Maire et précise qu'il est consultable en Mairie, auprès de la Direction de l'Administration Générale et des Instances. La population en sera informée par voie d'affichage.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,
FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
VILLEPINTE, le 20 novembre 2021

Le Maire,
1ère Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement
du Territoire Paris Terres d'Envol

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET AMENAGEMENT
POLE ADMINISTRATIF DES SERVICES TECHNIQUES

RAPPORT DE PRESENTATION

relatif à la délibération n° 2021-139

Conseil Municipal du 20 Novembre 2021

RAPPORTEUR : *Monsieur BEAUDEAU*

OBJET : *IV - AFFAIRES INTERCOMMUNALES*
3 - Communication du Maire relative au rapport d'activités 2020 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF).

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2020 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF).

La Ville de Villepinte a délégué à ce Syndicat une compétence technique et financière en vue d'organiser, de gérer et de contrôler la distribution de l'électricité sur son territoire (dont la taxe finale sur la consommation d'électricité).

CONCLUSION

Madame le Maire présente donc ledit rapport aux Membres du Conseil Municipal et précise qu'il est consultable en Mairie, auprès du Service de la Direction de l'Administration Générale et des Instances. La population en sera informée par voie d'affichage.

Avis du Bureau Municipal du 9 Novembre 2021.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

Sigeif

SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

Rapport Annuel

SYNTHÈSE

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

LE SIGEIF ACTEUR PUBLIC DE L'ÉNERGIE

Le Sigeif assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France. Il fédère 185 collectivités adhérant à la compétence gaz (5,6 millions d'habitants), dont 63 adhèrent aussi à la compétence électricité.

De plus, il coordonne un groupement d'achats de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de 475 membres. Pionnier de la mobilité durable (GNV et électrique), il s'engage aujourd'hui dans la production de biogaz et d'électricité verte.

NOS MISSIONS HISTORIQUES : CONCESSIONS GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Le Sigeif contrôle et évalue la bonne exécution des missions confiées aux concessionnaires GRDF, Enedis et EDF Commerce pour améliorer la qualité d'acheminement du gaz et de l'électricité.

CONTRÔLE DE LA CONCESSION GAZ

À la fin 2020, le linéaire des canalisations de gaz naturel desservant les 185 collectivités membres du Sigeif s'élevait à 9 463,2 km, soit près de 5 % du réseau national.

CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Long de 5 169 km, le réseau basse tension (BT) se divise en trois catégories : les canalisations souterraines (75,7 %), les lignes aériennes en fils conducteurs nus (10,2 %) et les lignes aériennes en torsadé (14,1 %). En 2020, le réseau basse tension s'est accru de 21,8 km.

NOS ACTIONS CONCRÈTES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Sigeif participe à la modernisation de l'éclairage public et procède à l'enfouissement des lignes aériennes électriques basse tension sur son territoire. Ainsi, il sécurise et améliore durablement la qualité de l'environnement dans les villes.

QUALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE

Le Sigeif contribue à la modernisation et à la sobriété énergétique de l'éclairage public, pour ses soixante-trois collectivités adhérant à la compétence électricité.

En 2020, sa participation s'est élevée à 1,77 million d'euros et a concerné cinquante-sept communes.

Cette somme correspond à 13,6 % du montant hors taxes des travaux mandatés en 2018, soit 13 millions d'euros, contre 9,8 millions en 2017.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

En 2020, le Syndicat a réalisé quarante-cinq opérations d'enfouissement, les finançant à hauteur de plus de 40 % (1,02 million d'euros) de leur montant hors taxes, déduction faite de la participation du concessionnaire. Cinquante-neuf autres opérations ont été engagées (16,2 km de lignes déposées) pour un investissement total d'environ 4,8 millions d'euros.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION GAZ

185 COLLECTIVITÉS
5 628 335 HABITANTS

Un réseau de mieux en mieux sécurisé grâce à l'utilisation systématique du polyéthylène pour les canalisations
Il a progressé de 43 km en 2020.

Longueur du réseau : 9 463 km / 5 % du réseau national *(9 435 km en 2019).*
Nombre de clients desservis : 1 182 657, pour 24 696 GWh de gaz acheminés.

Âge moyen des canalisations : 30,1 ans.

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU

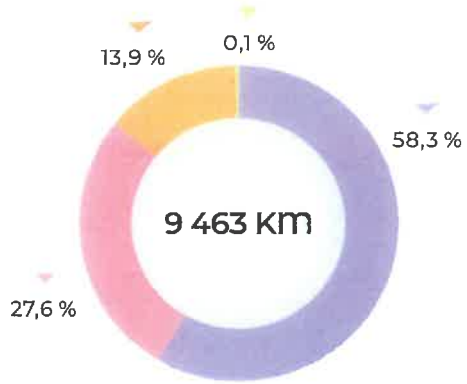

Polyéthylène
Fonte ductile
Acier
Divers *

Source : GRDF * Divers : cuivre, tôle bitumée, plomb

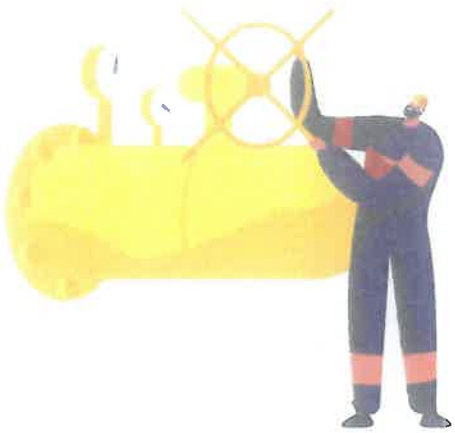

Nature des réseaux de distribution : 58,3 % en polyéthylène, soit 5 517 km sur un linéaire total de 9 463 km.

Surveillance et intégration des conduites montantes :

À la fin 2020, le parc des conduites montantes s'établit à 102 482, contre 102 195 en 2019. 48 744 (soit 47,6 %) appartiennent encore aux propriétaires des immeubles. Leur entretien est assuré par GRDF. En 2020, près de 257 reprises de conduites montantes en concession ont été réalisées.

Valeur brute des ouvrages : 2 093 M€.

Valeur nette réévaluée des ouvrages : 1 097,9 M€.

Investissements :

- Adaptation et sécurisation des ouvrages : 36,8 M€.
- Développement du réseau : 15,3 M€.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

63 COLLECTIVITÉS
1 453 812 HABITANTS

Progression régulière du réseau BT en souterrain.

Longueur du réseau :
- 5 169 km en BT *(5 147 km en 2019).*
- 3 799 km en HTA *(3 756 km en 2019).*

Nombre de clients desservis : 707 803, pour 6 028 GWh d'électricité acheminés.

Âge moyen des canalisations : 36,7 ans.

Part du réseau souterrain BT : 76 %.

Critère B : 38,8 min *(43,7 min en 2019).*

Valeur brute des ouvrages : 1 014 M€.

Valeur nette des ouvrages : 540 M€.

Investissements :
- Développement du réseau : 24,4 M€,
- Renforcement et qualité de l'environnement du réseau : 20,5 M€, dont 2,5 M€ pour les postes sources.

/ NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

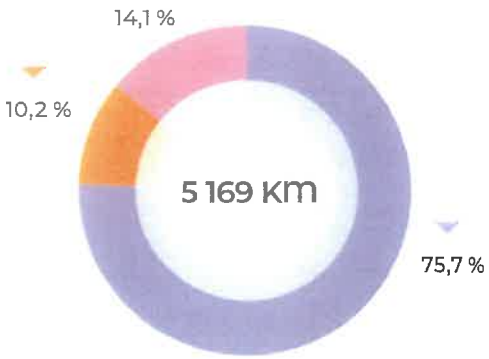

BT souterrain
Aérien nu
Aérien torsadé

Source : Enedis

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service public du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent aussi de développer de nouveaux services : contrôle et collecte de la TCCFE, maîtrise de la demande d'énergie, groupement d'achats, mobilités propres, production d'énergies renouvelables...

Le Syndicat ne perçoit aucune recette fiscale. La majeure partie de ses ressources est issue des redevances versées par ses concessionnaires, dans le cadre des conventions de concession, respectivement signées le 21 novembre 1994 pour le gaz et le 18 octobre 2019 pour l'électricité.
À ces redevances s'ajoutent les cotisations des membres du groupement de commandes d'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique, le produit de la TCCFE – reversé aux communes –, la récupération des frais de maîtrise d'ouvrage...

Dans la section de fonctionnement de son budget, les dépenses se répartissent principalement entre les charges liées à l'activité du Syndicat et le reversement aux communes du produit de la TCCFE. En investissement, ces dépenses concernent la réalisation des travaux d'enfouissement, la production d'énergies renouvelables, la pose d'IRVE et diverses subventions versées aux communes adhérentes. Fin 2020, le résultat net s'élève à 3,54 millions d'euros.

/ RECETTES CONSOLIDÉES

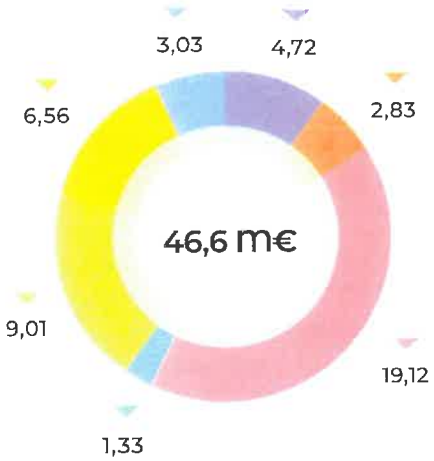

- Redevance R1
- Redevance R2
- TCCFE
- Cotisations groupement de commandes gaz
- Travaux d'enfouissement / Autres recettes
- Autofinancement / Excédent capitalisé / Résultat de l'exercice 2019
- Recettes d'ordre / Dotations aux amortissements

/ DÉPENSES CONSOLIDÉES

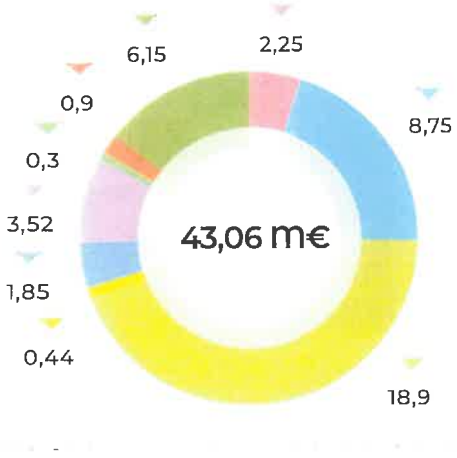

- Dépenses obligatoires / Équipement des services / Communication / Coopération décentralisée / Contrôle des concessions
- Services et subventions aux communes / IRVE / Photovoltaïque / Transition énergétique / Enfouissement des réseaux
- TCCFE
- Groupement de commandes
- Prises de participations (Sigeif Mobilités / Ferme solaire de Marcoussis)
- Autofinancement investissement / Avances communes
- Remboursement de la dette
- Autres dépenses d'ordre
- Reste à réaliser

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

DES OUTILS POUR MAÎTRISER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Pour aider les communes à optimiser leur facture d'énergie, le Sigeif leur fournit des outils adaptés à la connaissance de leur patrimoine et à la maîtrise de leur consommation énergétique. De plus, il leur apporte un appui financier à la prise de décision ou à l'acquisition d'équipements performants.

Accompagnement dans l'élaboration des PCAET (plan climat-air-énergie territorial) ainsi que dans le suivi et la réalisation de leurs actions.

Coordination du groupement de commandes efficacité énergétique, avec des **outils pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti.**

Valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE), avec un dispositif qui permet de faire converger les intérêts de plus de 200 collectivités adhérentes. Plus de 1 000 GWh cumac ont été valorisés en cinq ans. Au total, 3,35 millions d'euros ont été reversés aux communes bénéficiaires du dispositif des CEE.

Conseil en économie partagée, **le Sigeif propose gracieusement,** avec le soutien de l'ADEME, à ses communes adhérentes de moins de 10 000 habitants un dispositif afin de réaliser une **politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine**. Une trentaine de communes ont déjà adopté ce dispositif. En 2020, une commune des Yvelines et une de l'Essonne y ont adhéré.

L'*intracting*, est un mécanisme innovant de financement des **travaux d'efficacité énergétique grâce aux économies réalisées** du fait de ces travaux. Le Sigeif a reçu plusieurs candidatures et a renouvelé son appel à manifestation d'intérêt auprès de communes qui souhaiteraient être accompagnées.

Le Syndicat est un des premiers acheteurs de gaz français, il **pilote un groupement de commandes gaz** et procède au renouvellement des marchés tous les trois ans. Durant la période de fourniture, les consommations des 475 membres sont évaluées à près de 3 TWh annuels, pour un montant d'environ 150 millions d'euros par an, répartis dans plus de 11 000 sites.

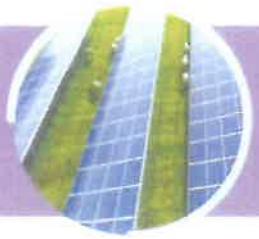

PRODUIRE LOCALEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Sigeif contribue au développement du solaire photovoltaïque et à la valorisation des déchets organiques.

— LA FERME PHOTOVOLTAÏQUE DE MARCOUSSIS (91) : UN PROJET EMBLÉMATIQUE POUR L'ÎLE-DE-FRANCE —

Le Sigeif développe avec la ville de Marcoussis et Engie Green un projet emblématique de ferme photovoltaïque. Unique en Île-de-France, cet équipement se situe sur un terrain en friche de 46 ha, propriété de la ville. Avec 58 000 panneaux montés sur structures fixes, et une puissance de 20,3 MWc, la ferme solaire de Marcoussis augmentera de 20 % le volume d'électricité verte produite en Île-de-France. Elle produira l'équivalent de la consommation annuelle de 10 000 habitants. Après un arrêt du chantier en raison de la crise sanitaire due au Covid, les travaux de génie civil ont repris à la fin de l'été 2020. La mise en service est programmée pour fin août 2021.

— L'UNITÉ DE MÉTHANISATION DE GENNEVILLIERS (92) : UN PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE —

Cette unité de méthanisation permettra aux professionnels de respecter leurs obligations légales en matière de recyclage des déchets et d'alimenter en biométhane le réseau de distribution de gaz en Île-de-France, tout en augmentant la part de bio-GNV dans les stations GNV du réseau Sigeif Mobilités. En dépit des contraintes liées au confinement sanitaire, la procédure de délégation de service public a pu être lancée en 2020. L'analyse des offres et les négociations sont attendues en 2021, pour une sélection du concessionnaire début 2022. À l'issue des procédures administratives, le chantier sera lancé pour permettre à l'usine de méthanisation d'entrer en exploitation industrielle en 2025.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

UN PLAN D'AIDE DE 4 MILLIONS D'EUROS

Portée par Jean-Jacques Guillet et votée à l'unanimité par le Comité d'administration, cette initiative inédite permet de soutenir financièrement les 185 collectivités adhérentes dans la réalisation de leurs projets de transition énergétique et d'enfouissement des lignes électriques basse tension.

Le Sigeif assure une prise en charge intégrale des travaux d'enfouissement pour les communes relevant de la compétence électricité.

Quant aux subventions accordées pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, elles seront multipliées par dix.

LE DÉVELOPPEMENT DES **MOBILITÉS DURABLES SUR NOTRE TERRITOIRE**

Le gaz naturel véhicule (GNV) est le premier carburant alternatif au monde, il est une alternative au diesel, notamment pour les flottes de poids lourds et d'utilitaires pour lesquels il n'y a pas encore de solution électrique satisfaisante. En France, le développement de ce carburant se heurte à un manque de stations-service et à une offre limitée de véhicules.

QUATRE STATIONS GNV / BIO-GNV EN SERVICE EN 2020

Après avoir inauguré, en 2016, l'une des plus grandes stations publiques françaises d'avitaillement en gaz naturel pour véhicules, le Sigeif a créé la Sem Sigeif Mobilités pour construire un réseau d'une dizaine de stations GNV/bio-GNV en Île-de-France. Le déploiement de ce réseau est encourageant, avec quatre stations en service en 2020 après l'ouverture de la première station à Bonneuil-sur-Marne (94). Trois autres sont en construction et seront mises en service en 2021 et 2022.

SOUTIEN DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

En 2019, la Commission européenne a attribué une subvention de 5,7 millions d'euros pour soutenir un ambitieux projet porté par Sigeif Mobilités, le groupe Frankin et TAB Rail Road. Ce projet baptisé *Olympic Energy* s'inscrit dans un vaste programme européen visant à la décarbonisation des modes de transport le long des corridors européens et dans les nœuds urbains. La part du programme dévolue à Sigeif Mobilités concerne la construction de huit stations d'avitaillement en gaz naturel et biogaz.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2020 a été l'année de bascule du marché des véhicules électriques (VE) et hybrides rechargeables (VHR). Leurs ventes ont été respectivement multipliées par trois et quatre pour représenter 10 % du marché automobile tricolore. En 2020, le parc français s'est accru de 194 730 véhicules électriques et hybrides rechargeables, soit 125 264 de plus qu'à la même période en 2019 (baromètre AVERE-France). Pour faire face à ce développement, il est nécessaire de multiplier le nombre de points de recharge, tant sur la voie publique que dans le domaine privé, qui restent, encore aujourd'hui, le maillon faible de cet écosystème.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

LE SIGEIF PREMIER RÉSEAU PUBLIC DE BORNES DE RECHARGE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le Sigeif offre un service **« clés en main »** pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), il aide ainsi les communes à contribuer à l'essor de la mobilité électrique sur leur territoire.

En plus de cet accompagnement technique, le Sigeif s'engage à prendre en charge **100 % du financement (investissement, exploitation et maintenance)** pour toutes les communes adhérentes lui ayant transféré la compétence IRVE.

OBJECTIF : 700 POINTS DE RECHARGE D'ICI FIN 2021 !

Fin décembre 2020, 51 communes ont transféré leurs compétences pour proposer à leurs habitants de nouvelles bornes de différents types – pour l'essentiel en charge accélérée de 22 kVA, et aussi la réactivation de bornes ex-Autolib'. 140 points de recharge sont en exploitation fin 2020.

BORNE 24 KW EN COURANT CONTINU

L'INNOVATION AU SERVICE DES USAGERS

Toujours dans l'objectif de placer le bon service de recharge au bon endroit, le Sigeif installe de nouvelles bornes, délivrant jusqu'à 24 kW en courant continu, plutôt que des bornes classiques d'une puissance de 22 kW en courant alternatif – un important saut technologique au service des usagers. Plusieurs bornes de ce type sont installées et seront mises en service courant 2021, notamment à Viroflay, Boulogne-Billancourt, Enghien-les-Bains, Saint-Cloud…

CHIFFRES clés

185 communes adhérentes pour le gaz, dont **63** pour l'électricité

5,6 M d'habitants

9 463 KM de réseau gaz

8 968 KM de réseau électrique

1ER acheteur public de gaz en Île-de-France

150 M€ d'achat de gaz par an, pour un volume de **3 TWH**

16,2 KM de lignes multi-réseaux enfouies en 2020, pour **9,2 M€ HT** d'investissement

1ER réseau public de bornes de recharge en Île-de-France

700 points de recharge d'ici fin 2021

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211120-2021-139-DE
Date de télétransmission : 25/11/2021
Date de réception préfecture : 25/11/2021

Sigeif

SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr